



LES MURMURES DU TALENT



Bulletin officiel de la commune de St-Barthélemy

N° 1 – Juin 2016

Billet de la Municipalité

Chères Agaces,

Une législature se termine, une nouvelle va voir le jour, il en est ainsi de la vie communale. Celle qui se termine aura vu des projets d'importance se réaliser. Notre village est désormais éclairé par des LED et St-Barthélemy fut l'une des premières communes vaudoises à prendre cette décision importante. Un grand merci à mon collègue Victor Favre pour cette réalisation. La place de jeux de notre école a été entièrement rénovée, c'est désormais un endroit moderne où il fait bon venir pratiquer du sport. Merci à Jean-Marc Favre pour son implication dans ce dossier. Durant ces cinq dernières années, il a été beaucoup question d'école. Sandrine Favre a mis toute son énergie afin de préserver notre école. Tout n'est pas encore gagné mais nous allons continuer à œuvrer dans ce sens.

La législature 2016-2021 va commencer dès le 1^{er} juillet prochain et sera marquée par des enjeux importants comme l'école, mais aussi les reports de charges du Canton sur les Communes qui ne cessent d'augmenter. Nous devons faire face et cela sera compliqué.

Notre belle commune reste une commune très sportive. Nous avons la chance d'avoir des célébrités comme Stan Wawrinka et Lucien Favre mais pas seulement ! Quel plaisir ce fut pour moi d'assister à la finale de la Coupe Suisse de Football remportée par le FC Zürich grâce à la superbe performance d'Anthony Favre. St-Barthélemy peut encore s'enorgueillir de posséder en son sein l'un des meilleurs triathlètes de Suisse, Sylvain Fridelance, qui prépare désormais les championnats d'Europe. Son frère Valentin quant à lui réorientera sa carrière sportive en quittant le triathlon pour intégrer l'équipe nationale élite de duathlon dès la fin de la saison 2016. Pour finir, j'ai eu le plaisir d'apprendre que la première équipe du FC le Talent est sortie vainqueur du championnat de 4^{ème} ligue. Nous ne manquerons pas de revenir sur cet événement lors de la prochaine parution.

A l'heure d'écrire ces lignes, mes pensées vont à Alain Villaz qui quittera ses fonctions au 30 juin 2016 après 23 années au sein de l'exécutif. Ses compétences multiples, notamment en matière de Police des constructions et d'aménagement du territoire, ont été d'une aide considérable pour certains dossiers pas toujours faciles à traiter. Un immense merci à toi, mon cher Alain, pour ton engagement sans faille durant toutes ces années.

Voici donc le premier billet de votre Syndic dans notre journal communal « Les Murmures du Talent ». Longue vie à lui !

Bel été et bonnes vacances à toutes et à tous.

En toute Amitié
Dominique Dafflon
Syndic de St-Barthélemy

Résultats du concours

Nous tenons dans un premier temps à remercier la population pour sa participation au concours lancé afin de trouver un nom à ce journal communal ainsi que les deux photos qui seront les fils conducteurs à chaque parution.

Une délégation de la Municipalité et du Bureau du Conseil s'est rencontrée le mardi 31 mai dernier afin de délibérer et sans plus attendre, voici les gagnants :

Nom choisi « LES MURMURES DU TALENT »	Mme Viviane Favre qui remporte un bon à l'Auberge du Talent
Photo n° 1 (en couverture)	Mme Sandrine Favre qui remporte un bon à Diabolic Pizzas
Photo n° 2 (à découvrir cet automne)	M. Lucien Coronato qui remporte un bon au St-Bar à Café

Un grand BRAVO aux gagnants !

Décisions du Conseil communal

Séance du Conseil communal de St-Barthélemy le mardi 7 juin 2016

Lors de cette séance, les conseillères et conseillers ont accepté :

- le complément au préavis municipal n° 02/2013 relatif à la modification du PGA (changement d'affectation de 721 m² de la parcelle n° 234 de la zone agricole à la zone de dégagement) ;
- le préavis n° 01/2016 relatif à la gestion et comptes de l'exercice 2015 ;
- le préavis n° 02/2016 relatif au Plan directeur régional du Gros-de-Vaud ;

- le préavis n° 03/2016 relatif à la modification du règlement communal sur la distribution de l'eau en tenant compte des modifications proposées par la commission ad'hoc.

Prochaines séances du Conseil communal :

**Le lundi 10 octobre 2016 à 20h à la salle du Conseil
Le lundi 12 décembre 2016 à 20h à la salle du Conseil**

Pour rappel, les séances sont ouvertes au public !



Infos municipales

Place de jeux

La Municipalité rappelle à la population qu'il est interdit de mettre de la musique et de faire du bruit sur la place de jeux derrière le collège, et ceci entre 22h et 7h. Un avis dans ce sens sera affiché sur place. Merci pour votre compréhension.

Rappel de la mesure d'accompagnement pour l'achat de sacs taxés

Afin de ne pas pénaliser les familles avec enfants ainsi que certaines catégories de citoyens, la Municipalité a prévu les actions suivantes :

Naissance - lors de l'inscription du nouveau-né au Contrôle des habitants, le représentant légal peut retirer gracieusement 10 rouleaux de sacs de 17 litres ou 5 rouleaux de sacs de 35 litres pour chaque enfant.

Jeunes enfants - dans la seconde et la troisième année, le représentant légal peut retirer annuellement auprès du Contrôle des habitants 4 rouleaux de sacs de 17 litres ou 2 rouleaux de sacs de 35 litres pour chaque enfant.

Les personnes dans le besoin peuvent contacter la Municipalité afin de trouver un arrangement.

Etat civil



Arrivées du 01.01 au 31.05.16

BOVET Cédric
BUGNON Alec
BUGNON Carole
BUGNON Mikaël
BUGNON Nils
D'ADDESE Roberto
FÜRER Arthur
FÜRER Ougian Amdo
FÜRER Yelyzaveta

FÜRER Zhanna
LAFONTAINE Mathilde
MACHOUD Vanessa
ROSSIER Laura
TRAJKOVA Aleksandra
TRAJKOVA Anastasia
TRAJKOVA Jasna
TRAYKOV Sashko

Naissances du 01.01 au 31.05.16

RICHARD Jean
CURCHOD Mathys

03.03.2016
29.04.2016



Décès du 01.01 au 31.05.16

FAVRE Anna
SCHWEIZER Verena

24.03.2016
14.04.2016

Nonagénaire

FAVRE Fernande

10 juillet



Nous lui souhaitons un très joyeux anniversaire et tous nos meilleurs vœux.

Informations sur la déchetterie

Containers pour les sacs taxés blancs - Suite à la demande de notre Conseil communal, nous informons la population qu'un container a été mis à disposition des citoyens afin de pouvoir y déposer uniquement des sacs taxés blancs en dehors des heures d'ouverture de la déchetterie. Celui-ci se trouve côté Est de cette dernière et y restera encore durant quelques semaines afin de pouvoir obtenir un compte-rendu de son utilisation.



Site pour les branches - Nous vous rappelons une nouvelle fois qu'il est formellement interdit de déposer du plastique ainsi que de la litière pour les chats à l'endroit prévu pour le compostage des branches, lieu-dit « Bois du Mont ».



Présentation des nouvelles Autorités

L'assermentation des Autorités communales pour la législature 2016-2021 ayant eu lieu le mardi 7 juin 2016, nous avons le plaisir de vous les présenter.

La Municipalité :



Sandrine Favre, Dominique Dafflon (syndic), Victor Favre, Jean-Marc Favre et Vilma Pirrello à qui nous souhaitons la bienvenue.

Le Conseil communal sera composé, par ordre alphabétique, des membres suivants :

ALLAZ Jean-Pierre
ANGELINI Luigi Gino
BRILLET Theres
DEVAUD Pierre-Alain
DEVAUD Tania
DOMENJOZ Ruth
FAVRE-Köchli Alain
FAVRE André
FAVRE Basile
FAVRE Bertrand
FAVRE Jean-Michel
FAVRE Luc
FAVRE Myriam
FAVRE Philippe
FAVRE Stéphane

FAVRE Vincent
FAVRE Viviane
FITZE Mireille
FRAGNIERE Nathalie
HENRIQUOUD-Favre Valérie
LEUENBERGER Béatrice
LOISON Philippe
MARTIN Philippe
MARTIN Serge
MEYER Fabrice
MORIER Daniel
MORIER Yasmine
NATALE Tonino
PAQUIER Steve
PETOUD Philippe

PETOUD Valérie
RIEUBON Frédéric
ROULIN Isabelle
ROULIN Michel
SCHMIED Cyril

Suppléants :

DELIDAIIS Alexandre
FAVRE-Favre Philippe
SAVARY Céline
FAVRE Nicolas
FAVRE Christophe
SCHMIED Martine
BURDET Pamela

Sortie des Aînés

C'est le vendredi 27 mai dernier, par une magnifique journée ensoleillée, qu'une délégation de la Municipalité et ses aînés ont pris leurs quartiers en terre fribourgeoise. C'est en car qu'ils se sont dirigés pour un café-croissant suivi d'une

visite de la maison Cailler. Le repas de midi a été partagé au restaurant de la Maison du Gruyère. Une visite de la fromagerie et une balade au village de Gruyères ont complété cette belle

journée qui s'est terminée par une agape surprise dans notre Auberge.

A vous tous, un grand merci pour votre participation, votre bonne humeur et votre enthousiasme ! :



Plan canicule

A l'approche des grandes chaleurs estivales, deux populations sont particulièrement vulnérables : les enfants et les personnes âgées. C'est pourquoi les autorités déploient une campagne de prévention et d'affichage dans le but de sensibiliser la population.

Coup de chaleur et déshydratation guettent les nourrissons et les enfants en bas âge. Il convient donc de redoubler d'attention en observant les conseils suivants :

- protéger les enfants de la chaleur (aérer les locaux, privilégier les activités matinales et l'ombre, ne pas les exposer au soleil) ;
- rafraîchir les enfants (douches tièdes, boire régulièrement de l'eau) ;
- prendre grand soin des enfants malades (surveiller les signes d'épuisement et de fatigue).

Les seniors sont aussi particulièrement touchés. Il est indispensable de leur prêter attention, surtout lorsqu'ils sont seuls ou dépendants. Voici en plus quelques conseils :

- se reposer, rester au frais ;
- laisser la chaleur dehors, se rafraîchir (fermer les fenêtres et volets, douches régulières) ;
- boire régulièrement et manger léger (boire même sans soif, repas froids).

En cas de coup de chaleur marqué par un état de faiblesse, vertiges, nausées, confusion et crampes, agissez immédiatement et faites boire la personne, rafraîchissez-la et appelez le médecin traitant ou la centrale des médecins de garde (0848 133 133). En cas d'urgence :

144 - www.canicule.ch

Félicitations !

Depuis le dimanche 29 mai 2016, la commune compte un nouveau champion parmi ses citoyens. Elle tient à féliciter M. Anthony Favre qui a remporté, avec son équipe le FC Zürich, la Coupe Suisse de football.



Le village de St-Barthélemy peut être fier de ses nombreux champions, toutes catégories de sports confondues !

Agenda

24-25 juin – 70^{ème} anniversaire du
Centre Social et Curatif – Le Château

1^{er} août – Fête nationale – Terrain de foot
– dès 19h30

5 octobre – Assemblée générale de la
Société des Dames – Grande salle –
20h00

Adresses utiles

Commune de St-Barthélemy
Route du Village 82

Greffe & Contrôle des habitants

Lundi au vendredi de 8h à 12h
Mercredi de 14h à 16h30
Jeudi de 17h à 19h

021/886 20 50
greffe@st-barthelemy.ch

Bourse

Lundi au vendredi de 9h à 12h

021/886 20 52
bourse@st-barthelemy.ch

Municipalité (jusqu'au 30 juin 2016)

Dafflon Dominique syndic@st-barthelemy.ch
Syndic

Administration générale – Finances – Police

Favre Jean-Marc jean.marc.favre@bluewin.ch
Vice-Syndic

Routes – Déchetterie – Défense incendie – Cultes –
Cimetière

Favre Victor victor.favre@bluewin.ch

Services industriels – Bâtiments communaux et
conciergeries – Domaines et forêts – Epuration et cours
d'eau

Villaz Alain avillaz@bluewin.ch

Police des constructions – Aménagement du territoire –
Protection civile

Favre Sandrine sandrine.favre@st-barthelemy.ch

Ecoles – Sécurité sociale

Prochaine édition : novembre 2016,

le délai pour les annonces de manifestations des sociétés locales est fixé au

31 octobre

à transmettre à

greffe@st-barthelemy.ch